

ÉTABLISSEMENTS
AGACHE FILS
1828-1928



CENT ANS D'INDUSTRIE TEXTILE

ÉTABLISSEMENTS
AGACHE FILS

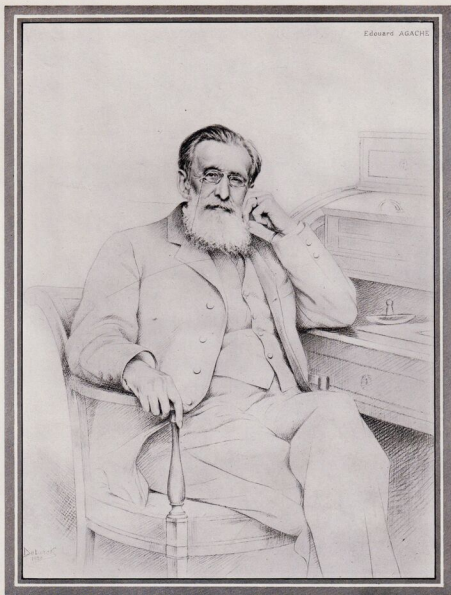
Société Anonyme de Pérenchies

1828-1928



12, Rue du Vieux-Faubourg

LILLE



ÉDOUARD AGACHE



LES Établissements AGACHE FILS

Société Anonyme de Pérenchies

figurent au rang des plus anciennes et des plus importantes entreprises de l'industrie textile de France. Leur activité s'étend à toutes les opérations qui se rattachent à l'industrie de la filature, du tissage et du blanchiment du lin, du chanvre et du coton. Leur succès n'a eu d'autre cause qu'un effort continu mis au service d'une tradition qui présida aux origines de l'entreprise naissante et dont les héritiers du fondateur, M. Donat AGACHE, se sont faits les gardiens vigilants. Déterminer, dans les résultats actuellement acquis, la part qui revient au passé, n'est-ce point le plus éclatant hommage qui puisse être rendu à ceux qui, aux degrés les plus humbles, comme aux plus élevés, ont collaboré à l'œuvre commune ?

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ, DE L'ORIGINE A LA GUERRE DE 1914

EN 1824, M. Donat AGACHE installa, rue du Croquet, à Lille, un négoce de lins et fils. Ce commerce avait pour objet l'achat et la vente des lins du pays et des fils filés à la main dans la campagne des environs. Le succès couronna cette tentative et décida, en 1828, M. AGACHE à construire, dans ce même quartier, une petite filature de lin qui fut le berceau des futurs ÉTABLISSEMENTS AGACHE. Ce fut l'un des premiers établissements de France où les fils furent fabriqués mécaniquement, à l'aide de métiers minuscules actionnés par un manège à deux chevaux. Grâce à cette force motrice d'un nouveau genre, ces essais de filage mécanique réalisèrent les espérances qu'ils avaient fait naître et donnèrent des profits appréciables.

Enhardi par ce premier succès, M. Donat AGACHE forma une Société avec M. Florentin DROULERS, qui, dans une petite usine du voisinage, filait le coton au moyen de « Mull-Jennys » mûs à la main. L'association, amplifiant l'activité et les moyens d'action de chacun de ses membres, allait permettre d'employer, sur une plus grande échelle, les procédés mécaniques de filature. A cette époque, la machine à vapeur, sous le nom pittoresque de « pompe à feu », commençait à bouleverser les conditions de la production. Les deux associés aperçurent tout de suite le parti qu'ils pouvaient tirer du nouvel engin et installèrent dans leur usine une « pompe à feu ». Cette machine mettait en œuvre un matériel neuf importé d'Angleterre au prix de mille difficultés et qui réalisait les conceptions ingénieuses de Philippe de Girard.

Entre temps, les deux associés constataient l'insuffisance du rendement des métiers à coton, auxquels ils substituaient, dans la petite usine apportée par M. DROULERS, des métiers à lin.

Ces innovations eurent les plus heureux effets sur les affaires sociales. Aussi, la Société DROULERS ET AGACHE pouvait-elle ériger, en 1845, dans la même rue du Croquet,

à proximité de l'ancien établissement, une nouvelle filature conçue sur un plan qui, à l'époque, fut qualifié de grandiose, et pourvue des perfectionnements les plus récents. Cette usine comptait 6.000 broches en 1847. Elle est toujours debout et fabrique encore des fils à coudre pour le compte de M. DROULERS-VERNIER, héritier de M. Florentin DROULERS.

La révolution de 1848 n'arrêta pas ce remarquable essor ; l'émeute passée, MM. DROULERS et AGACHE acquéraient, en Février 1849, une usine sise à Pérenchies, et qui, à la suite des troubles de l'année précédente, périssait. Cette usine fut promptement restaurée et équipée entièrement à neuf, de sorte que la Société disposait, dans ses deux établissements de Lille et de Pérenchies, de 12.000 broches en 1849 et de 16.000 en 1855. La filature de Lille, considérée comme le modèle du genre, fut jugée digne de recevoir, lors du passage dans cette ville de Napoléon III, en 1856, la visite de Sa Majesté Impériale, qui remit la croix de la Légion d'honneur à M. DROULERS, premier en nom dans la Société.

Malheureusement, l'animateur de l'association, M. Donat AGACHE, tombait malade en 1857 et mourait quelques mois plus tard, à l'âge de cinquante-trois ans. Cette perte pouvait compromettre irrémédiablement l'essor de l'entreprise, dont M. DROULERS, déjà chargé d'ans, ne pouvait assumer l'entière direction. M. SAUVAGE, que M. AGACHE avait distingué et avait placé, comme Directeur général, à la tête des usines, sut poursuivre l'œuvre de celui qui avait été l'âme de la Société.

M. DROULERS continua l'association avec M^{me} Veuve Donat AGACHE, dont l'aîné des sept enfants n'était âgé que de seize ans, et géra seul l'affaire pendant plusieurs années, avec un rare esprit de désintéressement et une fidélité admirable à la mémoire de son associé. La reconnaissance nous faisait un devoir de souligner l'attitude si digne de ce grand homme de bien envers la famille du fondateur de la Société, prématurément disparu.

Une telle constance dans les desseins eut de si heureux résultats que la Société DROULERS & AGACHE acquit une place prépondérante sur le marché linier et obtint la grande médaille de l'Exposition de 1867.

L'année 1868 fut marquée par la mort de M. Florentin DROULERS, événement qui portait en germe la dissolution de la Société DROULERS & AGACHE.

M. Edouard AGACHE, fils aîné des sept enfants de M. Donat AGACHE, était parvenu à l'âge d'homme. Il avait acquis, par la pratique, les connaissances et l'expérience qui, mises au service d'éminentes qualités natives, le mettaient à même de prendre la place que la mort de son père avait laissé libre dans la direction de la Société.

Partageant avec M. Charles DROULERS, héritier de M. Florentin DROULERS, la gestion de l'entreprise, il effraya, par la hardiesse de ses conceptions, son associé et fut amené à se séparer de lui.

Le partage de l'actif social mit au lot de M. AGACHE l'usine de Pérenchies ; celle de la rue du Croquet échut à M. DROULERS.

M. Edouard AGACHE allait donc pouvoir constituer, avec les seuls membres de sa famille, la Société qu'il devait conduire à un si haut degré de prospérité. En 1872, il constitua la Société en commandite simple AGACHE FILS, avec son frère M. Edmond AGACHE, comme co-gérant. C'est au cours de la même année qu'il épousa M^{lle} Lucie KUHLMANN. Par cette alliance, M. Edouard AGACHE était appelé à seconder son beau-père, M. Frédéric KUHLMANN, dans la direction de la Manufacture de Produits Chimiques du Nord, puis à présider, pendant 38 ans, aux destinées de cette grande entreprise.

Les débuts de la Société AGACHE FILS furent marqués par l'acquisition d'une usine sise à La Madeleine-Berkem, rue du Pré-Catelan, et qui, malgré les efforts de M. Auguste FLAMENT, son fondateur, n'avait pu surmonter les difficultés économiques issues de la guerre de 1870. Avec les 12.000 broches de son usine de Pérenchies et les 4.000 de son nouvel établissement de Berkem, la jeune Société participa d'une façon brillante à la reprise des affaires qui suivit la libération de notre territoire. Elle était en pleine prospérité lorsqu'elle reçut, à l'occasion de l'Exposition de 1878, la Médaille d'or.

La période de 1878 à 1881 fut caractérisée par un ralentissement des affaires. La filature de lin paya un large tribut à la crise. M. Edmond AGACHE qui n'avait pas d'enfants et désirait se consacrer aux Arts, se retira à cette époque de l'association. La Société AGACHE FILS, réduite à deux membres, M. Edouard AGACHE, gérant, et M^{me} Veuve AGACHE-TAILLIAR, sa mère, commanditaire, réussit à surmonter les difficultés du moment. M. Edouard AGACHE, dont l'esprit d'observation était toujours en éveil, avait eu l'idée dès 1877, d'appliquer au traitement des étoupes de lin, les petites peigneuses utilisées par les filatures de laine, pour réduire au strict minimum les déchets de fabrication. Cette adaptation réalisée par M. SCHLUMBERGER, ingénieur de Mulhouse, exigea une longue mise au point et de nombreux essais. De si opiniâtres efforts furent couronnés du plus éclatant succès.

La Société AGACHE FILS avait réussi à tirer un meilleur rendement des matières premières traitées dans ses usines, sans nuire à la qualité de ses produits. Elle trouvait ainsi, dans l'abaissement de son prix de revient, un efficace moyen de triompher des circonstances défavorables du marché.

L'essor de l'entreprise, un moment interrompu, allait désormais reprendre son cours à une cadence accélérée. En l'année 1887, les usines de Pérenchies et de La Madeleine mettaient en œuvre 23.000 broches, dont 13.500 à filer au mouillé et 9.500 à filer au sec. Cette augmentation paraîtra d'autant plus considérable si l'on veut bien remarquer que dans l'accroissement total, le contingent des broches à filer au sec s'était accru au préjudice des broches à filer au mouillé. Cette transformation avait pour inconvénient d'immobiliser des capitaux plus importants. Par contre, elle offrait l'avantage de favoriser la fabrication des fils secs, dont les nombreux tissages d'Armentières faisaient une consommation très importante, pour les tissus réclamés par l'Administration militaire et la Marine.

Entre temps, M. Edouard AGACHE, pour attirer à Pérenchies les familles ouvrières,

et pour écouler aussi l'excédent de la production de fils, créait un tissage de 200 métiers, dont une trentaine étaient consacrés à la fabrication de toiles blanches et le surplus aux articles crémés.

Les affaires de la Société AGACHE FILS avaient atteint un tel développement que le cadre en était devenu trop étroit. Elle fut transformée, le 7 Juillet 1887, en une Société anonyme au capital de 4.000.000 de francs, divisé en 800 actions de 5.000 francs, sous la raison "Société anonyme de Pénchies". Deux ans après cette modification de forme



Le Conseil d'Administration en 1887

la jeune Société, digne émule de sa devancière, affrontait, dans le pacifique tournoi de l'Exposition universelle de 1889, les entreprises concurrentes les plus réputées et se voyait adjuger, par l'excellence de ses produits, les grands prix de sa classe. Ses institutions de prévoyance lui valaient, en outre, une médaille d'or.

Le Conseil d'Administration se composait, à l'origine, de M. Edouard AGACHE, qui exerçait seul la délégation de ses frères, MM. Alfred, Edmond et Auguste AGACHE et

de son beau-frère M. Emmanuel BRUGNON. En 1892, il s'adjoignit deux industriels éminents, amis de la famille, M. LECLERCQ-MULLIEZ de Roubaix et M. Jules KOLB.

1889-1914

Les années qui suivirent, jusqu'à la Grande Guerre, s'écoulèrent, comme les heures heureuses des nations qui n'ont pas d'histoire, toutes unies dans une prospérité sans cesse accrue. M. Edouard AGACHE présidait, avec un remarquable succès, à l'essor parallèle de la Société de Pérenchies et des Etablissements Kuhlmann. A ce double titre, il était considéré comme l'un des plus grands industriels du Nord de la France et était jugé digne de participer aux travaux du Jury de l'Exposition de 1900.

En 1905, le Conseil eut à déplorer la perte de deux de ses membres, MM. Emmanuel BRUGNON et Jules KOLB. Ils furent remplacés par M. Jean DELEMER, Avocat, Docteur en Droit, qui, par son alliance avec M^{lle} AGACHE, était devenu le gendre de M. Édouard AGACHE, et par M. Charles BERNHARD qui, entré au service de la Société en 1882, exerçait, depuis plus de 23 ans, les fonctions de fondé de pouvoirs avec une incomparable maîtrise.

Deux ans après, M. Donat AGACHE qui, après de brillantes études poursuivies auprès des Universités de Lille et d'Oxford, sortait du service militaire, venait suivant la coutume flamande, participer à la direction et aider l'effort paternel en qualité d'Administrateur.

L'année 1908 apporta de nouveaux changements dans le Conseil d'Administration. M. LECLERCQ-MULLIEZ décéda et fut remplacé par M. Louis LECLERCQ, son fils.

L'extension des affaires sociales motiva la création d'un neuvième siège d'Administrateur auquel fut appelé, un ami de la famille AGACHE, M. Lucien DERODE, qui présidait alors aux destinées de la Chambre de Commerce de Paris. Au cours de la même année, M. Edmond AGACHE résigna ses fonctions. Il eut pour successeur, M. Robert GALOPPE, gendre de M^{me} THIERRY-AGACHE.

Au cours de cette période, la vie sociale fut marquée par les faits suivants :

L'Assemblée Extraordinaire du 10 Mars 1908 décida de diviser chaque action de 5.000 frs en 10 titres de 500 frs. Elle autorisa le Conseil d'administration à entreprendre l'amortissement du capital maintenu à son chiffre primitif de 4.000.000 de francs, de sorte qu'au 30 Juin 1914, 3.200 actions étaient remboursées et transformées en actions de jouissance.

En 1913, la Société avait accru sa puissance de 9.500 broches à filer au moullé, en acquérant, au voisinage de son usine de Berkem, à La Madeleine-lez-Lille, une filature de

lin, propriété de M. André SAINT LÉGER, qui entra personnellement, comme administrateur dans la Société AGACHE FILS, à côté de MM. Donat AGACHE et Jean DELEMER.

Au moment où la guerre de 1914 éclatait, les deux filatures de la Société comptaient 55.000 broches ; 320 métiers battaient au tissage de Pérenchies ; 20.000 tonnes de matières premières, ouvrées par 3.500 ouvriers, à l'aide d'un outillage doté des derniers perfectionnements et actionné par une force motrice de 4.500 C.V. étaient transformées annuellement en 300.000 paquets de fils et en 24.000 pièces de toile.

A cette prodigieuse activité, l'invasion mit un terme. De ces importants établissements, la guerre ne laissa subsister que des ruines. A l'armistice, de tout ce qui avait coûté presque un siècle d'opiniâtres efforts, il ne restait plus que l'espérance d'une nouvelle œuvre à refaire.



Château de Pérenchies détruit pendant la guerre.

LA GUERRE DE 1914

L'OCCUPATION ALLEMANDE

LES DESTRUCTIONS DES USINES

LA mobilisation priva la Société, dès le 1^{er} Août 1914, de la plus grande partie de son personnel et de la majorité de ses ouvriers. La marche des deux Usines fut peu à peu réduite. Après une alerte dans les premiers jours de Septembre, Lille et sa banlieue se trouvèrent, au début d'Octobre, dans la zone des combats. Le 9 du même mois, les hommes d'âge mobilisable reçurent l'ordre de repliement. Ceux qui étaient déliés de toute obligation militaire, furent autorisés par l'Administration des Établissements AGACHE à quitter, s'ils le désiraient, une région que l'invasion menaçait. La plupart déclinèrent cette offre, préférant rester à leurs postes. Deux jours plus tard, Lille était investie. Les Allemands y faisaient leur entrée le 12 Octobre après un incendie et un bombardement un quartier de la

Le Siège
Établissements
12, rue du
au voisinage immé
points spéciale
Gare —, ne subit,
providentiel, au
C'est là que
SAINT LÉGER et
rés pour toute la
lités des autres
Conseil, se réuni
aux mesures à

aux prétentions injustifiées de l'envahisseur. Ils durent assister impuissants aux destructions



Magasins

qui anéantirent
ville.
administratif des
AGACHE, situé
Vieux-Faubourg,
diat d'un des
ment visés — la
par un hasard
cun dommage.
MM. DELEMER,
BERNHARD, sépa-
durée des hosti-
Membres du
rent pour aviser
prendre et résister



Salle de Filature au sec

ordonnées par l'autorité allemande et aux réquisitions de matériel, de matières premières et d'objets fabriqués. Jusqu'à la libération du territoire, ils ne cessèrent de donner un magnifique exemple de résistance morale et de foi dans le triomphe de nos armes.

M. DELEMER mit à profit les loisirs forcés imposés par l'envahisseur, en procédant à une revision des valeurs d'immobilisation. Ce travail fut accompli avec une méthode si rigoureuse et un soin si scrupuleux qu'il put, sans retouches, servir de base aux demandes d'indemnités de dommages de guerre.

La notoriété dont jouissait M. DELEMER le désigna à l'attention de l'autorité allemande. Pris comme otage, il subit, en compagnie d'autres notables de la ville, de longues journées de détention à la citadelle et un internement de plusieurs mois au camp d'Holzminden.

M. SAINT LÉGER accepta la périlleuse mission d'administrer, en l'absence du Maire mobilisé, la ville de La Madeleine. Par son dévouement à la chose publique et la fermeté dont il fit preuve à l'égard de l'envahisseur, il réussit à pourvoir aux besoins essentiels de ses concitoyens et à entretenir leur foi dans les destinées de la patrie.



Salle de Tissage

M. Édouard AGACHE, resté par bonheur en deçà de nos lignes, retrouvait à la fin de l'année 1915 la précieuse collaboration de M. Donat AGACHE. Celui-ci, après 15 mois de front, en était rappelé par le Gouvernement, pour organiser et diriger aux Établissements KUHLMANN les fabrications de guerre et contribuait ainsi puissamment à doter le pays des moyens de défense chimique qui lui faisaient défaut.

On appréciera mieux l'étendue des ruines que la guerre et la malfaisance d'un ennemi implacable accumulèrent à Pérenchies et à La Madeleine, sièges des usines de la Société, si nous confrontons leur état aux premiers jours d'Août 1914, avec le spectacle lamentable qu'elles offraient à la conclusion de l'armistice.

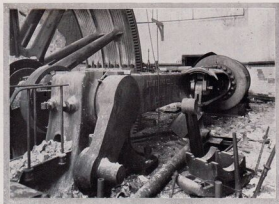
En 1914, Pérenchies était une coquette commune du département du Nord, située à huit kilomètres de Lille. Elle comptait 4.200 habitants qui, pour une bonne moitié, demandaient leurs moyens d'existence aux Établissements AGACHE. L'entreprise couvrait de ses 88 bâtiments industriels, de son orphelinat et de ses maisons ouvrières, une superficie de 100.000 mètres carrés. Son tissage et sa filature desservis intérieurement par un réseau à voie étroite, étaient reliés au chemin de fer du Nord, par un embranchement particulier. Ainsi étaient acheminés des provenances les plus lointaines, des trains complets de lins et



Carderie

de chanvres. — 34.000 broches de filature au sec et au mouillé et 320 métiers à tisser transformaient bon an mal an 15.000.000 de kilogrammes de matières premières en 188.000 paquets de fils et en 24.000 pièces de toiles. La guerre détruisit cette ruche bourdonnante et en dispersa l'essaim.

En Septembre 1914, les Allemands firent une courte incursion dans le village, se bornant à couper les fils télégraphiques et téléphoniques. Ils revinrent le 10 Octobre et s'installèrent définitivement dans la petite cité, après un pillage en règle. Les tranchées, suivant lesquelles le front va s'immobiliser, pour toute la durée de la guerre, sont creusées à moins de deux kilomètres de l'église. Dès lors les incendies s'allument çà et là et les bombardements deviennent quotidiens. A l'aide d'obus incendiaires, les Allemands brûlent les fermes où sont cantonnés les Anglais. A titre de représailles, nos Alliés bombardent Pérénchies dont les maisons abritent l'ennemi. Chaque jour des bâtiments s'écroulent et nombre d'habitants sont tués ou blessés. La vie devient intenable ; quelques citoyens obtiennent, moyennant espèces, l'autorisation de quitter le village. Puis, devant le danger grandissant, la petite cité, rue par rue se vide de ses habitants. Le 27 Juin 1917, sous la



Machine à vapeur

menace d'une offensive franco-anglaise, l'autorité allemande ordonne l'évacuation totale de ce qui reste de la population civile.

M. BOUCHERY, directeur-général des Établissements AGACHE, était déjà, depuis 1912, Maire de la Commune. Avec un très grand courage, il était resté au milieu de ses concitoyens, s'opposant aux prétentions ennemies, protégeant les habitants. Sous le feu des bombardements, malgré les menaces et les vexations de l'envahisseur, il a donné à tous le plus bel exemple de calme et d'énergie. La maladie seule l'obligea à se laisser évacuer à Lille d'abord, en

Le village dé être meurtri dans la allait être martyrisé, du territoire dans ses ses morts. Dès le mois voisinage du Mont-pour l'ennemi la clef çaises, fit de Péren du plus effroyable après l'autre, tous les le cimetière même inviolable aux morts son enceinte. Le vil l'armistice qu'un mon parsemés d'explosifs

France libre ensuite. sert qui ne peut plus chair de ses habitants, jusqu'à la libération ruines et même dans d'Avril 1918, le Kemmel, qui était des Flandres fran- chies le point de mire bombardement. L'un édifices s'écroulèrent ; n'offrit plus un asile qui dormaient dans lage n'était plus à ceau de décombres



Chaudière

où le pied du passant ne pouvait se poser sans risques.

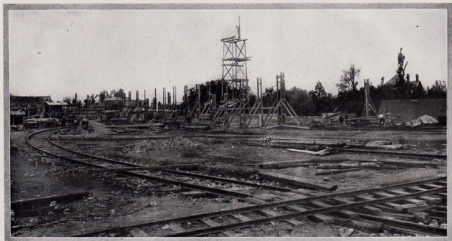
La filature de lin sise à La Madeleine, rue du Pré-Catelan, comptait en Août 1914, 7.760 broches au sec et 12.445 broches au mouillé. Constituée par la réunion de l'ancienne usine FLAMENT et en 1913, de MM. & C^o, elle produisait fils par an. Plus éloi l'usine de Pérenchies, du feu de l'artillerie, eût à subir procédent détruire, méthodique par l'envahisseur. nements furent réqui parer à la pénurie régner en Allemagne, des équipes de gens dépouiller tout l'outil transmissions, des mèches, des collets et crapaudines de broches, en un mot de toutes les pièces de bronze et de cuivre. A cet effet, les machines furent démontées plus ou moins complètement et les pièces jetées pêle mèle dans un désordre indescriptible. A l'armistice, il ne subsistait de la filature de La Madeleine, que des bâtiments délabrés abritant des monceaux de ferrailles.



Salle de dévidage



Château d'eau



Vue générale du premier chantier

LA RECONSTITUTION

LORSQU'EN Octobre 1918, les usines de Pérenchies et de La Madeleine-lez-Lille furent, à la suite de l'avance victorieuse de nos armées, rendues à la Société, on put mesurer la gravité des épreuves qu'elles avaient subies. Plus de matières premières, partout des monceaux de décombres, des moyens de communication très précaires dans un pays privé de toutes ressources, enfin un personnel dont la majeure partie était disparue ou dispersée : telle était la vision qu'offrait au lendemain de l'armistice, le domaine industriel de la Société.

Une année allait s'écouler avant que les ÉTABLISSEMENTS AGACHE puissent aborder l'œuvre de reconstitution. Cette inaction apparente masquait le labeur opiniâtre que le Conseil d'Administration poursuivait entre temps. Il s'agissait en effet de regrouper le personnel et de se procurer des ressources considérables. Certes, les ÉTABLISSEMENTS AGACHE conservaient intacte leur puissance financière, mais leur actif n'était plus constitué, en majeure partie, que de créances nées de la destruction de leur domaine industriel et de la réquisition de leurs approvisionnements et de leurs marchandises. Le droit à la réparation de ces dommages ne devait recevoir la consécration législative que le 17 Avril 1919. D'autre part, le recouvrement d'importantes créances en souffrance depuis la déclaration de guerre était entravé



Madame ANDRÉ SAINT LÉGER

par les décrets moratoires. Aucun plan de reconstitution ne pouvait être mis en œuvre dans des circonstances aussi précaires. Pérénychies, notamment, ne pouvait renaître de ses ruines que lorsqu'une atmosphère de vie aurait été recrée. C'est à cette tâche préliminaire que M^{me} André SAINT LÉGER, femme de l'un des Administrateurs-Délégués des ÉTABLISSEMENTS AGACHE, et M. Henri BOUCHERY, à la fois Maire de Pérénychies et Directeur-Général de la Société, allaient consacrer toute leur énergie et tout leur cœur.

C'est le 14 Janvier 1919 que le premier magistrat de la cité put pénétrer dans le village de Pérénychies et constater que les ruines dépassaient tout ce que son imagination avait pu concevoir. Le malheur qui s'était abattu sur sa terre natale, la rendait doublement chère à son cœur et lui imposait le devoir de ne point l'abandonner à son triste destin. Pérénychies renaîtrait donc de ses ruines.

Né en 1856 à Pérénychies, M. BOUCHERY entra le 20 Janvier 1872 aux ÉTABLISSEMENTS AGACHE. Il s'adonna avec tant d'application et d'intelligence aux choses de l'industrie textile que vite il fut remarqué par ses Chefs, MM. Edouard et Edmond AGACHE. Dès 1875, il avait acquis dans les questions relatives aux matières premières une telle compétence qu'il fut appelé à seconder dans les opérations d'achat, M. Edmond AGACHE, l'un des associés. En 1882, il devient le collaborateur de M. BERNHARD qui, dans la retraite de M. Edmond AGACHE, avait hérité des attributions originaires confiées à ce dernier. Puis, comme le développement des affaires sociales exigeait une division

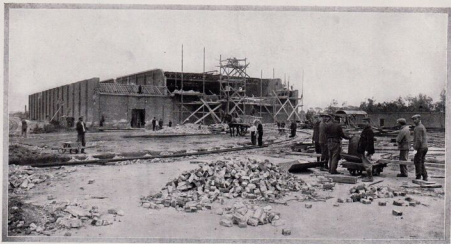


Monsieur HENRI BOUCHERY

du travail toujours plus poussée, M. BERNHARD limita son activité aux questions de comptabilité et d'administration générale. M. BOUCHERY eut la charge exclusive des achats de matières premières et de leur mise en œuvre dans la fabrication des fils. L'événement a démontré que ce choix fut particulièrement heureux, car à l'exemple de son prédécesseur, M. BOUCHERY peut s'enorgueillir d'avoir été, au cours d'une longue carrière, l'un des plus actifs artisans de la prospérité de l'entreprise à laquelle il a voué sa vie. C'est avec le même succès qu'il a, depuis son entrée à l'hôtel-de-ville, fait bénéficier ses concitoyens, de cette passion de servir que les exigences professionnelles ne suffisent pas à absorber. Elle devait se manifester avec un éclat particulier dans la commune détresse d'une population jetée sans ressources sur un sol ravagé.

Dès son retour, M. BOUCHERY s'installa dans les ruines, en compagnie de M^{me} SAINT LÉGER et d'une dizaine de personnes dévouées. Un logement de fortune fut construit avec des matériaux récupérés çà et là. C'est sous ce frêle abri que le Maire élaborait par ordre d'urgence un plan de travaux et la réorganisation des services municipaux.

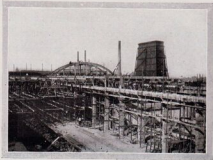
Tout est à faire, la misère est générale, et la caisse communale rançonnée par l'ennemi jusqu'au dernier sou, est vide. Le problème administratif se double d'un problème financier dont la solution paraissait à d'aucuns impossible. M. BOUCHERY ne se rebute point. Il multiplie les démarches et réussit à obtenir des avances d'autant plus facilement qu'il jouit d'une réputation d'administrateur vigilant et économe.



Reconstruction d'un magasin

Grâce à ces crédits, le nivellement des terres sillonnées de tranchées et criblées de trous d'obus fournit du travail aux premiers habitants qui n'ont pas résisté à l'appel du sol natal. Quelques baraquements arrivent. Ils sont vite érigés à côté des abris de fortune. Puis les prisonniers de guerre s'en vont ; leur départ salué avec un soupir de satisfaction, accroît les facilités de logement et provoque parmi les réfugiés de nouvelles rentrées. De jour en jour, les conditions de l'existence s'améliorent. Les services de l'assistance, de la voirie, de l'hygiène, de l'instruction publique réapparaissent et étendent peu à peu leur champ d'action. Les heureux effets de cette organisation sont amplifiés par l'active intervention de M^{me} André

SAINT LÉGER. Cette l'âme est éprise d'un prend son parti d'au apporte à l'action ad un peu froide et im d'une souriante bonté ; pour venir en aide aux dont elle donne, ajoute une plus grande utilité par ses soins. Elle dans la salle des fêtes plus loin un dortoir vêtements et des cou bués ; de la sorte, la



femme de devoir dont généreux idéal, ne cune misère. Elle ministrative toujours personnelle, le correctif elle organise des œuvres malheureux. La façon un nouveau prix et aux secours répartis organise une cantine de la Rue Gambetta, avec 150 lits. Des vertures sont distri

population peut surmonter sans trop de souffrances, les rigueurs de la

mauvaise saison. Un dispensaire où les blessés sont soignés, est créé. M^{me} SAINT LÉGER en fait un foyer de propagande des principes d'hygiène. Cette lutte préventive contre la maladie se révèle pleinement efficace ; l'année 1919 enregistre en effet 11 naissances contre 5 décès. Les jeunes filles travaillent à l'ouvrage, font des vêtements, des layettes surtout. Elles constituent aussi leurs trousseaux. C'est dans une même pensée d'avenir qu'une salle de consultation de nourrissons est ouverte.

La foi agissante que M^{me} SAINT LÉGER et M. BOUCHERY ont su faire rayonner autour d'eux, ne permet plus de douter, dès le mois de Juillet 1919, de la prompte résurrection de Pénérchies. Un à un, les corps de métiers, le boulanger en tête, réapparaissent. Une coopérative de reconstruction, la première de la région, se fonde. Une puissante Société d'entreprises générales, la maison PICOT de Paris, arrive avec un matériel moderne et aborde la reconstruction par rues entières. La cité de Pénérchies est d'ores et déjà assurée de renaître plus belle et aussi laborieuse qu'autrefois.

Dans ce milieu redevenu favorable à la vie, peu après le vote de la loi du 17 Avril 1919 qui assurait aux entreprises sinistrées le concours de l'Etat, les ÉTABLISSEMENTS AGACHE FILS purent envisager la mise en œuvre des plans de reconstitution et de restauration de leur domaine. Sans parler du cataclysme russe, cause principale de la disette du lin, la pénurie des matériaux rendait particulièrement difficile la réédification des bâtiments industriels de Pénérchies, dont subsistaient seulement les fondations.

Pour se procurer les ressources nécessaires aux travaux, les actionnaires décidèrent dans une assemblée générale extraordinaire, tenue le 17 Juin 1919, de porter le capital social de 4.000.000 à 6.000.000 au moyen de la création de 4.000 actions nouvelles au capital nominal de 500 frs émises contre espèces au prix de 1.000 frs, actions qui furent ensuite dédoublées, le nominal étant ramené de 500 frs à 250 frs. Les fonds supplémentaires furent demandés à un emprunt obligataire de 8.000.000 contracté par l'entremise du Crédit Commercial de France au cours de l'année 1920. Il ne pouvait être question, en effet, de surseoir jusqu'au jour où l'Etat aurait réglé sa dette de dommages de guerre. Il eut été inhumain de laisser sans travail une main-d'œuvre qui avait tant souffert. De plus, la Société risquait de perdre de nombreux débouchés, si elle s'abstenait de reprendre au plus tôt sa place sur le marché textile.

Il fallait donc dans l'intérêt public, lutter de vitesse et tirer autant que possible parti des matériaux et des pièces susceptibles d'être encore utilisés, pour éviter de passer des commandes malaisément satisfaites ou même inexécutées. Un millier d'ouvriers furent employés aux travaux de déblaiement, de démontage, de réparation et à la construction proprement dite. En dépit des difficultés de la tâche, un embryon d'usine surgissait des ruines le 17 Octobre 1919 et abordait la fabrication du fil, un an jour pour jour après la délivrance. Un labeur obstiné de 5 années était encore nécessaire pour que l'usine de Pénérchies retrouve sa pleine capacité de production.

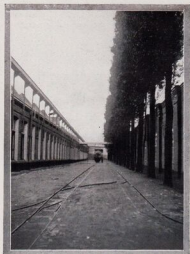
A la filature de La Madeleine où les dégâts étaient de bien moindre importance, les



premiers métiers, complétés à l'aide de pièces récupérées dans les décombres, recuivrés et réparés par les propres ouvriers de la Société, commencèrent à tourner dès les premiers jours du mois d'Avril 1919. Les bâtiments furent entièrement restaurés et reçurent un matériel neuf formant l'appoint de l'outillage qui avait échappé aux réquisitions ou aux destructions de l'envahisseur. Au début de l'année 1923, l'usine de Berkem ne présentait plus aucun vestige des déprédations qu'elle avait subies et était à même de produire à plein rendement.

C'est dans cette période difficile et ingrate du patient ajustement du matériel et des hommes qu'eurent à se déployer les qualités de technicité et d'endurance d'un personnel dont le dévouement fut sans bornes. Rendons hommage à l'activité et à l'intelligence du directeur de Pérenchies, M. ARNOLD, qui, malgré la fatigue de cinq années passées aux armées, se montra à la hauteur d'une tâche difficile et entraîna son personnel à la reprise du travail avec une rapidité qui méritait d'être signalée. Ce témoignage de gratitude rendu aux vivants doit s'accompagner d'un souvenir à la mémoire des employés et ouvriers qui, à leur poste de combat, dans la tranchée ou à l'usine, payèrent de leur vie, leur attachement

au devoir. C'est grâce à leur sacrifice que tant de ruines ont pu se relever. Aussi est-ce dans un sentiment de pieuse reconnaissance que le Conseil d'Administration des ÉTABLISSEMENTS AGACHE a voulu perpétuer leur mémoire. Les noms de tous ces braves ont été gravés sur des plaques de marbre, apposées à la place d'honneur, tant au Siège Administratif que dans les usines de la Société.





Usines de Pérenchies

LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ ET L'ACHÈVEMENT DE LA RECONSTITUTION

PENDANT qu'elle poursuivait la reconstitution de son domaine, la Société suivait attentivement le phénomène de concentration industrielle dont la guerre avait pu suspendre mais non interrompre le cours. Une sorte d'attraction oblige les petites et moyennes entreprises à s'intégrer dans des organismes plus puissants qui, seuls, sont à même de contrebalancer les augmentations de charges fiscales, de salaires, par une compression de leur prix de revient, grâce à la diminution des frais généraux répartis sur une production plus importante. Cette loi inéluctable explique la politique d'expansion que, sous peine de déchoir, les ÉTABLISSEMENTS AGACHE FILS ont dû pratiquer depuis l'armistice.

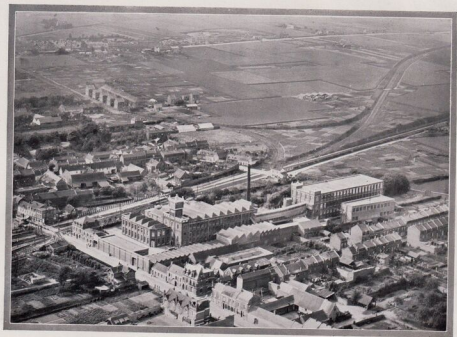


Usines de La Madeleine

L'année 1920 fut marquée par l'acquisition, par voie d'apport, de la filature de coton André SAINT LÉGER & C^{ie}, sise à La Madeleine-lez-Lille. MM. DRIEUX cédèrent, au cours de la même année, aux ÉTABLISSEMENTS AGACHE FILS, deux filatures de lins qu'ils exploitaient avant la guerre, à Lille et à Seclin et représentant près de 10.000 broches. La contre-valeur de cet accroissement du patrimoine social fut obtenue par l'émission d'actions nouvelles de 250 frs qui portèrent le capital social à 24.000.000 de francs.

Malheureusement, au moment même où les ÉTABLISSEMENTS AGACHE FILS augmentaient de jour en jour leur puissance industrielle, une crise sévère sévissait et commandait une prudente réserve. Grâce aux ressources dont disposait la Société, cette période critique fut aisément surmontée.

Lorsque, dans le deuxième semestre de l'année 1921, les besoins d'une clientèle qui avait épuisé ses réserves, se manifestèrent, 40.000 broches de filature de lin, 24.000 broches de coton et près de 400 métiers à tisser étaient en ordre de marche dans les diverses Usines de la Société; un gros courant d'affaires traitées à un cours rémunérateur fut la source d'importants bénéfices.



Filature de Seclin

L'année suivante, la nouvelle Usine de Seclin fit son entrée en ligne avec 5.000 broches et 350 métiers battaient à Armentières, dans un nouveau tissage, pris à bail de la Société DECROIX FRÈRES avec une Usine de Crémage et de Blanchiment sise à Nieppe.

La prospérité de l'entreprise suivait les progrès de la reconstitution. Malheureusement, le 16 Août 1923, un malheur irréparable frappait la Société. M. Édouard AGACHE, Président du Conseil d'Administration, s'éteignait à l'âge de 83 ans, après avoir consacré au développement des forces productrices de son pays et à l'amélioration du sort de ses ouvriers, sa lumineuse intelligence et son grand cœur. Par suite de ce décès, la présidence de l'entreprise passa à M. Donat AGACHE qui s'était déjà révélé comme un continuateur de cette grande lignée d'industriels que compte son ascendance. Le Conseil se compléta en appelant dans son sein, MM. René DESCAMPS, Maxime DESCAMPS, petits-fils de M. Édouard AGACHE, et Claude SAINT LÉGER.

La fin de l'année 1924 marque le terme des travaux de reconstitution. A cette époque, la puissance industrielle de la Société pouvait se résumer en quatre chiffres :

Les Établissements disposaient de 63.500 broches à filer le lin, 28.000 broches à



Tissage d'Armentières

filer le coton et 650 métiers à tisser et d'un effectif de 4.500 ouvriers et employés. Ils avaient reconquis sur tous les terrains, même sur les marchés étrangers, une position aussi forte que celle d'avant-guerre.

Deux opérations financières ont été effectuées pour atteindre ce but, et aussi pour assurer à la Trésorerie une élasticité suffisante : elles ont porté en dernière analyse, au cours de l'année 1924, le capital au chiffre de 40.000.000 divisé en 160.000 actions de 250 frs, dont 6.400 actions de jouissance.

L'année 1926 a fait entrer dans le patrimoine social le tissage d'Armentières et la Blanchisserie de Pont-de-Nieppe que les Établissements tenaient en location de la Maison DECROIX FRÈRES, sans qu'il en résultât un accroissement des fabrications. Au cours de cet exercice 45.000 pièces de toile ont été fabriquées et, grâce à une amélioration de la production horaire, il a été filé 300.000 paquets de fils de lin et de chanvre et 1.800.000 kilos de coton.

C'est au voisinage de ces chiffres qu'en l'état actuel des usines, peut être approximativement fixée la production annuelle des ÉTABLISSEMENTS AGACHE. Ces produits ont



Crémage et Blanchisserie de Pont-de-Nieppe

trouvé un écoulement facile tant que les achats de la clientèle ont été stimulés par la dépréciation de la devise française.

Mais le courant d'affaires s'est subitement ralenti lorsque les mesures de salut financier prises par M. POINCARÉ, tout en assurant à la monnaie une stabilité nécessaire, amenèrent provisoirement une restriction de la consommation. Cette crise n'a pas eu de grave répercussion sur la situation des ÉTABLISSEMENTS AGACHE qui, grâce à une compression de leur prix de revient, furent à même de conquérir de haute lutte, de nouveaux débouchés sur les marchés étrangers et de compenser ainsi les fâcheux effets de l'abstention de la clientèle nationale. Les résultats financiers restèrent très favorables grâce à la souplesse de la fabrication s'appuyant tour à tour sur le chanvre et sur le lin, la perfection du matériel, la valeur technique et l'habileté commerciale des dirigeants de l'affaire et de leurs collaborateurs.

Au cours des trois années 1926, 1927 et 1928, les ÉTABLISSEMENTS AGACHE étendirent encore leur champ d'action en prenant des intérêts importants dans d'autres affaires se rattachant toutes à l'industrie textile. En 1926, ils constituèrent avec le concours d'une importante firme italienne, la maison GIOVANNI BASSETTI, de Milan, la Société



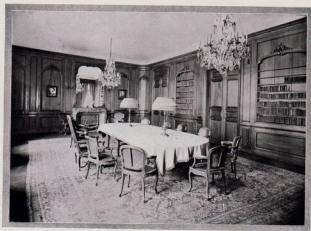
Monsieur JEAN DELEMER

« Lombarda Lino e Canapa » au capital de 9.000.000 de liras — qui construit une filature de chanvre dans la banlieue milanaise, à Origgio. — Cette filature qui comprend 3.500 broches montées avec les derniers perfectionnements techniques, est aujourd'hui en pleine marche.

Enfin, tout récemment, les ÉTABLISSEMENTS AGACHE FILS ont constitué avec les ÉTABLISSEMENTS KUHLMANN et la Société DOLFUS MIEG, la Société des textiles chimiques du Nord et de l'Est au capital de 50.000.000 frs pour fabriquer la soie artificielle, produit dérivé de la cellulose qui, avec un succès croissant, tend à remplacer dans beaucoup d'emplois les fils de soie naturelle et de coton fin. A cet effet, le capital de la Société a été porté, au début de l'année 1928, au chiffre de 50.000.000 de francs. Ainsi les ÉTABLISSEMENTS AGACHE FILS ont en main le traitement de presque toutes les fibres textiles connues (lin, chanvre, jute, coton, soie artificielle) qu'ils traitent depuis la matière brute jusqu'aux tissus blanchis et entièrement finis dans leurs tissages et leur usine de blanchiment et d'apprêts. Et l'on peut dire avec une certaine fierté qu'ils représentent le type même de la grande affaire textile moderne.

Malheureusement un deuil inattendu vient de jeter une ombre dans cette période si féconde en heureux résultats. M. Jean DELEMER, l'un des Administrateurs-Directeurs, décédait le 6 Novembre 1927 à l'âge de 55 ans.

Fils de M. Eugène DELEMER, ancien bâtonnier de l'ordre des Avocats de Lille, il



Salle du Conseil d'administration

parut d'abord devoir suivre la voie tracée par son père. Après de fortes études juridiques qui lui valurent le grade de Docteur en droit, il avait fait, à la barre, des débuts pleins de promesses, lorsqu'en 1905 il épousa M^{lle} Marie-Lucie AGACHE, l'une des filles de M. Édouard AGACHE. Par cette alliance, il fut appelé à seconder son beau-père dans la direction des ÉTABLISSEMENTS AGACHE FILS. Sa vive intelligence, mise au service d'une activité toujours en éveil, lui valut dans les affaires le succès que contenait déjà en germe sa courte carrière d'avocat.

Sa réputation d'administrateur habile ne tarda pas à déborder le cadre de la Société de Pérenchies. De ses et notamment, KUHLMANN, témoin en laquelle ils le à siéger dans leurs

M. Jean DELE point absorber par ses point de négliger ce comme un devoir de dément pénétré des imposait son rôle de n'a jamais cessé d'être toutes les œuvres qui lier le sort des clas

ainsi présidé avec une rare maîtrise aux destinées de la Caisse Familiale du Textile et de la Caisse d'Assurances Sociales de Lille.



Hall du Siège administratif

nombreuses entreprises ÉTABLISSEMENTS gnèrent de l'estime tenaient, en l'appelant conseils.

MER ne se laissa multiples fonctions au qu'il considérait sa charge. Profon-obligations que lui chef d'industrie, il l'âme agissante de se proposent d'amé-ses laborieuses. Il a

L'Assemblée Générale des Actionnaires des ÉTABLISSEMENTS AGACHE, pour reconnaître les éminents services rendus par M. Jean DELEMER à la Société, a appelé son fils, M. Jean-Eugène DELEMER, à le remplacer au sein du Conseil d'Administration.

Elle a, en outre, désigné M. Edmond AGACHE, comme Administrateur, pour occuper le nouveau siège dont le développement des affaires sociales imposait la création.



Monsieur LOUIS LECLERCQ

Au moment où ces lignes allaient paraître, un nouveau décès devait frapper le Conseil.

Le 28 Mai 1928, M. Louis LECLERCQ, Administrateur de la Société depuis 1908, succombait à la suite d'une longue et pénible maladie. Chef des importants établissements LECLERCQ-DUPIRE de Roubaix, il avait été pour les ÉTABLISSEMENTS AGACHE FILS autant un ami qu'un conseiller très averti de toutes les choses industrielles.

Le Conseil a désigné, pour le remplacer, M. Frédéric DESCAMPS, petit-fils de Édouard AGACHE.



LILLE. — Siège administratif



Cité Marguerite Saint Léger

ŒUVRES SOCIALES

LA Société des Établissements AGACHE FILS n'a jamais cessé de se préoccuper de l'amélioration du sort de son personnel. Se rappelant que noblesse oblige, elle a toujours considéré que la place qu'elle a conquise dans l'industrie textile, lui imposait le devoir de participer au premier rang à l'effort du patronat moderne tendant à substituer, pour le plus grand profit de tous, à la lutte des classes, l'entente féconde des patrons et des ouvriers.

Une rapide revue de la floraison des institutions dont les ÉTABLISSEMENTS AGACHE ont provoqué ou favorisé l'éclosion, suffira à démontrer qu'un si généreux dessein n'est point demeuré lettre morte et que déjà les fruits ont passé la promesse des fleurs.

Les œuvres sociales des ÉTABLISSEMENTS AGACHE s'essaient autour des filatures et des tissages que la Société exploite à Pérenchies, Seclin, La Madeleine, Pont-de-Nieppe et Armentières. Elles tendent à assurer à un personnel de près de 5.000 ouvriers, d'une façon efficace mais toujours discrète, l'hygiène et la santé morale.

Maisons Ouvrières. — Bien avant que le problème se soit posé avec le degré d'acuité qu'il revêt à l'heure présente, la Société s'est préoccupée de fournir à ses



Maisons ouvrières

ouvriers des demeures saines et coquettes. Le domaine de la Société des Habitations à Bon Marché, filiale des ÉTABLISSEMENTS AGACHE, possède, dans le voisinage des usines, 850 maisons dont le dispositif a été conçu dans l'intérêt de la ménagère. Les pièces sont suffisamment grandes sans l'être trop pour éviter un nettoyage fatigant. Il y a l'électricité et, parfois l'eau sur l'évier, lorsque l'agglomération comporte un réseau de distribution. Un jardinet qui fournit à la ménagère des légumes pour la cuisine et des fleurs pour égayer à peu de frais la demeure, est en principe contigu à l'habitation. Le père y trouve une occupation aux heures de loisir, et les enfants un lieu favorable à leurs ébats.

Le loyer de ces maisons est minime et son taux est d'ailleurs d'autant plus réduit que la famille est plus nombreuse.

Accession à la Propriété. — Ceux qui ont l'ambition de devenir propriétaires, obtiennent, avec la garantie de la Société, les fonds nécessaires à l'acquisition du terrain et à la construction du logis de leurs rêves. Ils se libèrent de leur emprunt à l'aide d'annuités dont le taux correspond à la valeur locative de leur demeure majorée d'un faible amortissement.

Jardins Ouvriers. — L'œuvre des Jardins ouvriers réalise le rêve de Candide en mettant à la disposition des ouvriers logés dans des maisons dépourvues de jardin, un lopin de terre. Ils peuvent de la sorte se délasser des fatigues de l'usine en goûtant les bienfaits de la vie des champs. Cette institution qui compte 1.000 bénéficiaires environ, est

particulièrement appréciée. L'ouvrier y trouve le moyen de mettre à profit les loisirs que lui ménagent les courtes journées de travail et d'apporter au budget familial, sous forme de prestations en nature, un soulagement appréciable.

Des concours annuels consacrent les succès des plus habiles ou des plus heureux et entretiennent entre les occupants la plus profitable émulation.

Institut Ménager. — Au sortir de l'école, l'apprentie retenue à l'usine acquiert difficilement les notions nécessaires à la bonne tenue du ménage que, devenue mère de famille, elle sera appelée à diriger. L'Institut est destiné à combler cette lacune. Les ouvrières parvenues à l'âge de 18 ans sont réunies à tour de rôle par groupes de 11 à 18, dans une de nos maisons de Pérenchies, pour y suivre pendant 4 semaines les cours et travaux pratiques de l'école. Un abonnement au Chemin de fer est contracté au profit des jeunes filles employées aux Usines de La Madeleine et de Seclin.

L'enseignement dirigé par M^{lle} DE ROBIEU et M^{lle} DE PARCEVAUX a pour objet les matières suivantes :

- Premiers soins à donner aux malades, en attendant le médecin ;
- Puériculture ;
- Education familiale ;
- Coupe, raccommodage, repassage ;
- Cuisine ;
- Economie domestique.

Les heures de présence au cours sont rémunérées au même taux que les heures de travail.

Les jeunes filles qui travaillent au tissage d'Armentières suivent, dans des conditions analogues, l'enseignement de l'Ecole ménagère établie dans cette ville.

Layettes. — A chaque naissance, les jeunes mamans reçoivent une layette composée de 4 chemises, 2 brassières de laine, 2 brassières de laine-coton, 4 langes et 2 maillots.

Crèche-Garderie. — Les jeunes mamans peuvent y amener leurs enfants en se rendant au travail. Elles ont ainsi la faculté d'allaiter leurs bébés aux heures convenables, sans subir une réduction de salaires et conservent pendant la durée de leur présence à l'usine toute leur quiétude ; car elles savent que des personnes expérimentées veillent à leur place sur leurs chers petits. Des consultations de nourrissons organisées à Pérenchies depuis la guerre ont réduit dans de fortes proportions la mortalité infantile.

Réfectoires. — De vastes salles bien chauffées et bien éclairées ont été dans chaque usine aménagées en réfectoires. De la sorte, ceux des ouvriers qui, par suite de l'éloignement, ne peuvent prendre leur repas dans leurs familles, ne sont plus obligés de chercher un refuge à l'estaminet.



L'Harmonie des Établissements Agache

Cercle, Réunion de Jeunes Filles, Sociétés de Gymnastique, de Foot-Ball. — Les ÉTABLISSEMENTS AGACHE FILS favorisent la création et le développement de toutes les institutions qui groupent en dehors des usines les membres du personnel pour leur procurer des distractions saines et honnêtes. Il a toujours paru désolant de voir les jeunes gens passer au café leurs dimanches ou leurs heures de loisirs, à boire ou à jouer.

Pour prémunir le personnel contre ce danger, l'éclosion de Sociétés de gymnastique, de foot-ball et de chiens de défense a été favorisée. Des terrains de jeux dont l'aménagement ne laisse rien à désirer ont été mis à la disposition de ces groupements.

Les résultats ont dépassé toutes les espérances. Les sports ont passionné les jeunes gens. La discipline librement consentie que ces exercices exigent, la camaraderie qu'ils développent, ont agi d'une façon très heureuse sur le caractère et sur le moral du jeune personnel.

Musique, Chorale mixte, Trompettes. — Les droits de l'art n'ont pas été méconnus. La musique est enseignée par des professeurs aux ouvriers qui en manifestent le désir. Les trois phalanges musicales de la Société dont la réputation déborde les limites de la Région du Nord, ont affronté victorieusement, dans maints concours, les meilleures Sociétés de France. L'Harmonie composée de 80 exécutants vient de remporter au dernier concours International de Reims, le premier prix en division d'excellence.

Pompiers. — Une compagnie de pompiers est équipée et entretenue par les ÉTABLISSEMENTS AGACHE. Son intervention n'est pas limitée aux usines. Les particuliers, en cas d'incendie, ne font jamais en vain appel à son dévouement.

Prévoyance Sociale. — Les Établissements favorisent par de larges subventions les Sociétés de Secours Mutuels. Ils allouent annuellement d'importantes sommes à leurs ouvriers devenus trop vieux pour travailler. Les bénéficiaires de ces secours sont actuellement au nombre de 150.

Les ÉTABLISSEMENTS AGACHE comptent aussi parmi les principaux adhérents de la Caisse Familiale du Textile de Lille et de la Caisse d'Assurances Sociales des Industries de Lille et environs.

La première de ces institutions a pour objet de contribuer aux charges de la famille ouvrière. Les subventions allouées par l'intermédiaire de la Caisse Familiale consistent en :

1^o Une prime de 150 frs pour toute naissance légitime ;

2^o Des mensualités servies pour tout enfant légitime ou légitimé âgé de moins de 13 ans.

Le taux de ces mensualités s'élève progressivement d'après le nombre d'enfants, suivant le barème ci-dessous :

25 frs par mois pour 1 enfant,	
80	» 2 enfants,
150	» 3 »
220	» 4 »
300	» 5 »
380	» 6 »
470	» 7 »

Ces allocations forment la contre-partie des cotisations que chacune des entreprises adhérentes doit verser à la Caisse commune au prorata des salaires payés au personnel.

Elles constituent un précieux encouragement à l'accroissement de la natalité, puisque la venue d'un enfant n'est plus susceptible d'être considérée par la famille comme une source de gêne.

La Caisse d'Assurances Sociales n'a point attendu que l'État érige un appareil formaliste et compliqué pour prémunir la famille ouvrière contre les risques de la maladie.

Après trois mois de présence dans nos usines, nos ouvriers ont droit à partir du 11^{ème} jour de maladie jusqu'au 90^{ème} jour inclus :

1^o à une allocation pour frais médicaux fixée forfaitairement à 5 frs par visite du médecin ;

2^o à une allocation journalière de 2 frs 50 pour les célibataires âgés de moins de 18 ans et de 5 frs pour les ouvriers ou ouvrières mariés ou pour les célibataires ayant dépassé cet âge.

L'ouvrier conserve le libre choix du médecin.



Maison de retraite (Fondation Edouard Agache)

Une indemnité fixe, variant de 50 frs à 300 frs, est allouée, d'après la gravité de l'opération, à tout ouvrier dont l'état requiert l'intervention du chirurgien.

Œuvre des Vacances à la Mer. — Grâce à la généreuse initiative de M. Donat AGACHE, Président du Conseil d'Administration, les employés les plus modestes peuvent, avec leur famille, passer leur congé annuel au bord de la mer. A cet effet un hôtel est retenu pendant la saison à Malo-les-Bains. Les bénéficiaires de cette œuvre n'ont à acquitter qu'une part minime du prix de la pension, M. Donat AGACHE et la Société prenant à leur charge le surplus.

Maison de Retraite. — Toutes ces œuvres trouvent leur complément dans la maison de retraite que les enfants de M. Édouard AGACHE, fidèles exécuteurs du vœu de leur auteur, viennent de faire édifier à Pénchenies pour donner asile aux vieux ouvriers dont le foyer est désert.

Les ÉTABLISSEMENTS AGACHE, supplant la famille absente, ont accueilli dans cette



Cour intérieure de la Maison de retraite

coquette maison une vingtaine de leurs vieux collaborateurs. Entourés des soins de religieuses dévouées, ils ne connaîtront point, sous ce toit hospitalier, les rigueurs de l'abandon.

Ce chapitre ne peut être clos sans qu'il soit fait mention des souscriptions privilégiées qui ont été réservées au personnel, ouvriers et employés, dans la dernière augmentation du capital social des ÉTABLISSEMENTS AGACHE FILS. Cette innovation dont M. Donat AGACHE s'est fait l'ardent promoteur, a pour effet d'appeler les collaborateurs de la Société à en devenir les actionnaires et d'être ainsi un précieux gage de paix sociale.

Ce rapide bilan marque une étape et non le but. Les ÉTABLISSEMENTS AGACHE, instruits par une longue expérience, savent trop que la bienfaisance s'annexe sans cesse de nouveaux domaines qui originairement paraissent excéder les limites de son champ d'action. Ils sont prêts à pour a donné déjà de si effort vers le mieux personnel auquel il cieuse des consécra peut s'enorgueillir de plus de 67 ouvriers de présence et 85 plus

De tels états de leur nombre, de l'at lance et de confiance ré patrons et ouvriers col des ÉTABLISSEMENTS



Crèche - Garderie

suivre l'expérience qui heureux résultats. Cet ne reçoit-il pas du s'adresse, la plus prétions puisque la Société compter dans ses usines ayant plus de 40 ans de 30 ans. service témoignent par mosphère de bienveil-ciproques dans laquelle laborent à la prospérité AGACHE FILS.





1928

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. AGACHE DONAT, O. *

ADMINISTRATEURS

MM. AGACHE AUGUSTE.

AGACHE EDMOND.

BERNHARD CHARLES.

DELEMER JEAN.

DESCAMPS EMMANUEL.

DESCAMPS FRÉDÉRIC.

MM. DESCAMPS MAXIME.

DESCAMPS RENÉ.

GALOPPE ROBERT.

SAINT LÉGER ANDRÉ.

SAINT LÉGER CLAUDE.

COMITÉ DE DIRECTION

Président : M. AGACHE DONAT.

Membres : MM. SAINT LÉGER ANDRÉ.

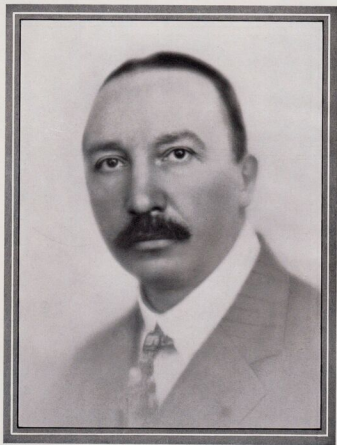
DESCAMPS RENÉ.

DESCAMPS MAX.

Membres : MM. SAINT LÉGER CLAUDE.

BOUCHERY HENRI.

Secrétaire : M. DELEMER JEAN.



DONAT AGACHE

LE COMITÉ DE DIRECTION ET



René DESCAMPS



André SAINT LÉGER



Max DESCAMPS



Claude SAINT LÉGER



Henri BOUCHERY



Jean DELEMER

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Charles BERNHARD



Auguste AGACHE



Robert GALOPPE



Emmanuel DESCAMPS



Frédéric DESCAMPS



Edmond AGACHE

PERSONNEL DE DIRECTION

LILLE

Administration Générale : MM. NANCEAU, Fondé de pouvoirs.

HAZEBROUCQ, Directeur Administratif.

NOUGUIÈS, *, Directeur du Contentieux.

Fils : M. LEBORGNE, Directeur Commercial.

Coton : M. LIÉNARD, Directeur Commercial.

Toile : M. POTTIER, Directeur Commercial.

M. LEFEBVRE, Directeur Commercial.

DIRECTION DES USINES

FILATURE DE LIN

Peignages : M. FAUQUEMBERGUE.

Pérenchies : M. ARNOLD.

La Madeleine : M. LEROY.

Seclin : M. GENET.

FILATURE DE COTON

La Madeleine : M. JOLY.

TISSAGES

Armentières : M. BROCARD, M. DHAINE.

Pérenchies : M. FIEY.

CRÉMAGE

Pont-de-Nieppe : M. VANDEWYNCKÈLE.

PERSONNEL



Paul HAZEBOUCQ



Louis NANCEAU



Marius NOUGUIÈS



Jean LEBORGNE



Daniel LIÉNARD



Auguste POTTIER



Victor LEFEBVRE

DE DIRECTION



Félix ARNOLD



Jules FAUQUEMBERGUE



Jacques LEROY



Maurice GENET



Charles JOLY



Maurice FIEY



Emile DHAINE



Paul BROCARD



Abel VANDEWYNCKÈLE

PUISSANCE INDUSTRIELLE DES USINES

FILATURES DE LIN

<i>Pérenchies :</i>	14.266 broches au sec. 12.412 broches au mouillé. 1.630 ouvriers. 3.500 C. V.
<i>La Madeleine :</i>	3.506 broches au sec. 24.360 broches au mouillé. 910 ouvriers. 1.650 C. V.
<i>Seclin :</i>	14.920 broches au mouillé. 650 ouvriers. 1.160 C. V.

TOTAL des broches des Filatures de lin : 69.464.

FILATURE DE COTON

<i>La Madeleine :</i>	29.520 broches à filer. 3.300 broches à retordre. 520 ouvriers. 900 C. V.
-----------------------	--

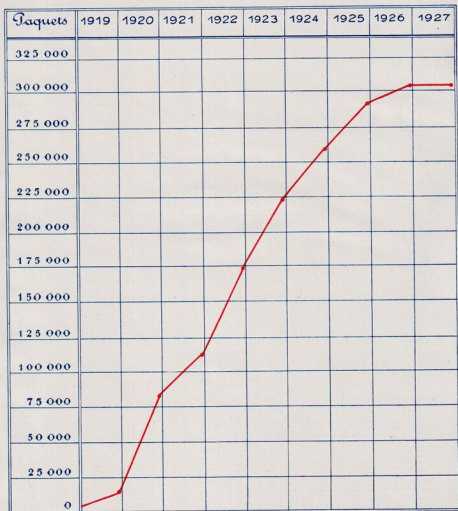
TISSAGES

<i>Armentières :</i>	90 métiers à grande largeur. 260 métiers à petite largeur. 345 ouvriers. 350 C. V.
<i>Pérenchies :</i>	125 métiers à grande largeur. 155 métiers à petite largeur. 285 ouvriers. 250 C. V.

BLANCHISSERIE

<i>Pont-de-Nieppe :</i>	50 ouvriers. 101 C. V.
-------------------------	---------------------------

PRODUCTION FILATURES DE LIN



PRODUCTION FILATURES DE COTON



PRODUCTION TISSAGES



LA PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉSULTATS FINANCIERS

EXERCICES	MONTANT DU CAPITAL	BÉNÉFICES NETS	DIVIDENDES DISTRIBUÉS (en pourcentage)
1887-1888	4.000.000	431.192,64	5 %
1889	4.000.000	762.238,14	5 %
1890	4.000.000	635.900,63	5 %
1891	4.000.000	438.175,18	5 %
1892	4.000.000	1.080.073,49	5 %
1893	4.000.000	1.112.568,29	5 %
1894	4.000.000	866.923,56	5 %
1895	4.000.000	80.116,86	5 %
1896	4.000.000	704.700,32	5 %
1897	4.000.000	862.711,30	6 %
1898	4.000.000	770.979,52	6 %
1899	4.000.000	680.411,61	6 %
1900	4.000.000	916.824,07	7 %
1901	4.000.000	819.021,91	7 %
1902	4.000.000	» » »	4 %
1903	4.000.000	484.448,22	7 %
1904	4.000.000	545.485,58	7 %
1905	4.000.000	412.942,13	8 %
1906	4.000.000	656.845,98	8 %
1907	4.000.000	1.301.297,77	15 %
1908	4.000.000	1.371.602,52	15 %
1909	4.000.000	1.035.041,50	15 %
1910	4.000.000	880.533,18	15 %
1911	4.000.000	815.201,54	16 %
1912	4.000.000	863.334,95	16 %
1913	4.000.000	1.363.889,72	17 %
1914-1919	» » »	» » »	» » »
1920	24.000.000	6.741.389,45	24 %
1921	24.000.000	5.038.376,16	20 %
1922	24.000.000	10.415.458,92	32 % + bonus
1923	30.000.000	10.920.576,43	32 %
1924	40.000.000	11.081.227,90	24 %
1925	40.000.000	11.682.389,68	24 %
1926	40.000.000	12.902.117,32	24 %
1927	40.000.000	13.330.737 »	24 %

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
des ÉTABLISSEMENTS AGACHE

CARTE

indiquant les Agences ou dépôts de la Société hors de la

France Continentale

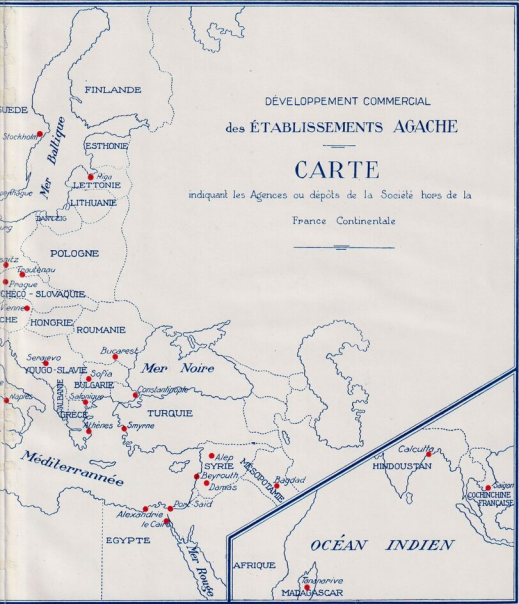


TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Historique de la Société. — De l'origine à la Guerre de 1914	7
La Guerre de 1914. — L'occupation allemande. — Les destructions des Usines . .	13
La Reconstitution.	19
Le développement de la Société et l'achèvement de la reconstitution	26
Œuvres Sociales	34
Conseil d'administration	41
Personnel de Direction. — Direction des Usines	47
Puissance industrielle des Usines	50
Production. — Filatures de lin	51
— Filature de coton	52
— Tissage	53
Progression du chiffre d'affaires	54
Résultats financiers	55
Développement commercial	56-57

IMPRIMERIE L. DANIEL

93, Rue Nationale

LILLE